

LE VENT DU CONFORMISME

Dans les années 70, les risques écologiques du nucléaire s'opposaient aux risques économiques du pétrole. Il n'était pas déraisonnable de préférer une hausse des prix à une fuite radioactive. Au tournant du siècle, le risque d'une catastrophe climatique provoquée par l'accumulation du gaz carbonique est unanimement admis et les antinucléaires ne sont pas les moins ardents à dénoncer ce péril. Nous voilà pris en tenaille entre les déchets atmos-

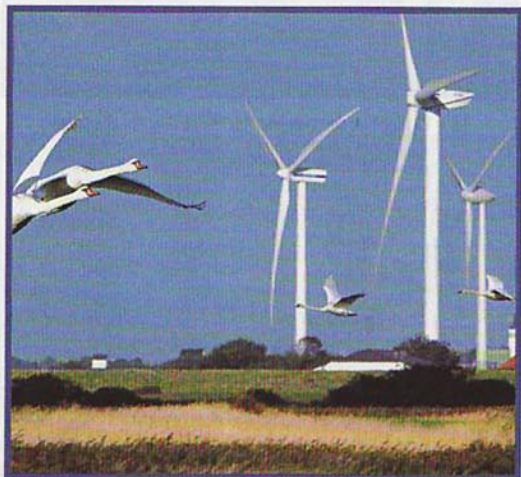
phériques de l'énergie fossile, que l'on ne sait ni réduire ni contenir, et les déchets radioactifs de l'énergie nucléaire, que l'on doit finir par confiner. Choix dramatique, car les premiers représentent une menace immédiate et certaine, et les seconds, une menace hypothétique à long terme. Par malheur, nous ne saurions faire l'impasse sur les deux, car l'électricité représente pour l'humanité la voie obligée du progrès. S'en remettre aux seuls combustibles fossiles pour assurer ce surcroît de production, c'est doubler notre couverture chauffante de CO₂. Ne reste qu'à miser sur l'électronucléaire pour réduire la part de l'électro-carbone.

Cette nouvelle donne n'a en rien modifié les positions des antinucléaires. Menace du CO₂ ou pas, la diabolisation reste la même. Ils ont donc postulé que les énergies renouvelables pourraient dans une large mesure prendre la relève du fossile et du nucléaire. Champion de cette « autre solution » : l'éolien.

Cette énergie peut-elle assurer une part significative de notre consommation électrique et réduire d'autant les gaz à effet de serre? Le Conseil européen, dont pas mal de sièges sont tenus par des écologistes, a choisi de le croire [...]. Certains pays, notamment le Danemark, les Pays-Bas, l'Allemagne, se sont lancés à corps perdu dans la construction d'aérogénérateurs. Cédant à l'air du temps, au propre comme au figuré, la France a entrepris de les suivre. Sur fond de subventions, il va de soi. Dans la France du XXI^e siècle, la construction-exploitation d'une éolienne assure une rente de situation plus juteuse que le monopole des moulins à vent dans la France d'Ancien Régime!

Peut-on espérer que le vent va dissiper la menace du gaz carbonique? Nos politiciens feignent de le croire, mais ils savent pertinemment qu'il n'en est rien. Il y a belle lurette que la démonstration en a été faite par les énergéticiens les plus sérieux, comme Jean-Marc Jancovici. L'électricité ainsi produite sera beaucoup plus chère que

celle du charbon ou du nucléaire, mais ce n'est rien encore. Le vent souffle quand il veut, pas quand on en a besoin. Les éoliennes ne produisent guère que le tiers ou le quart du temps, et, bien souvent, à contretemps, une électricité qui ne se stocke pas. Pour suppléer leurs défaillances, il ne faut pas compter sur des centrales nucléaires qui produisent en continu, mais sur des centrales au charbon ou au gaz, que l'on module à la demande. Il faut donc doubler tout champ d'éoliennes d'une bonne centrale classique bien pol-



L'éolien : une énergie chère et... polluante

« PEUT-ON ESPÉRER QUE LE VENT VA DISSIPER LA MENACE DU GAZ CARBONIQUE ? NOS POLITICIENS SAVENT PERTINEMMENT QU'IL N'EN EST RIEN. »

luate! Et voilà pourquoi les champions de cette « énergie propre », comme l'Allemagne ou le Danemark, sont aussi les plus gros pollueurs par émissions de gaz carbonique [...]. Dans l'ambiance favorable du Grenelle de l'environnement, le gouvernement se devait de céder au conformisme du moment sur l'éolien. La France s'engage donc à « rattraper son retard » dans cette voie sans avenir. Autant de milliards gaspillés...

EXTRAITS

François de Closets
contre les élites

DES EXTRAITS DE SON NOUVEAU
LIVRE, « LE DIVORCE FRANÇAIS »